Actifs numériques : assurez-vous de maîtriser les accès à vos médias

Vos médias et actifs numériques vous donnent de nombreux droits. Mais ils vous confèrent également un certain nombre de devoirs, parmi lesquels la protection de la **confidentialité** des données et le **respect des droits** d'utilisation et des droits d'auteur lors de leur exploitation. Or, dès que ces contenus sont mis à disposition des collaborateurs, il devient indispensable d'assurer la maîtrise des accès et des droits de chacun grâce à une solution de **Digital Asset Management** (DAM). L'objectif ? Garantir une utilisation pertinente et sécurisée des données tout en éloignant les risques de litiges.

Tout le monde n'a pas le même niveau de responsabilité

Imaginez une entreprise dans laquelle tous les collaborateurs pourraient accéder aux actifs numériques et les utiliser/les modifier comme bon leur semblerait. Ce serait le chaos : un univers où il serait impossible de savoir quelle version de tel contenu est la bonne, où les atouts majeurs seraient régulièrement effacés ou dérobés, où les doublons seraient légion. De fait, au sein d'un même projet, tout le monde ne peut pas (et ne doit pas) avoir un niveau de responsabilité identique. On en distingue communément trois :

- Le périmètre d'intervention : tous les collaborateurs n'ont pas besoin d'avoir accès à tous les actifs numériques.
- L'expertise : en raison de leur rôle dans le projet, un administrateur ou un référent jouissent de droits d'accès plus important qu'un contributeur standard.
- La confidentialité : certains atouts sont particulièrement sensibles, et vous n'avez pas envie qu'un utilisateur extérieur puisse à y avoir accès.

De l'importance de définir des droits d'accès aux actifs numériques

À ces niveaux de responsabilité, il faut ajouter la question des droits d'auteur et d'utilisation. Car les actifs numériques, quels qu'ils soient, sont soumis à des règles d'exploitation. Leur violation, même involontaire, peut exposer votre structure à des risques juridiques importants, par exemple à cause d'une date d'utilisation dépassée, d'une atteinte aux droits d'auteur ou d'une limitation géographique qui n'aurait pas été respectée.

Par conséquent, il est crucial de définir des **droits d'accès** adaptés à chaque niveau de responsabilité et aux conditions d'exploitation de chacun de vos contenus. Au-delà du péril juridique, une maîtrise indélicate du cycle de vie de vos médias tend à impacter l'efficacité de votre workflow : vous ne savez jamais quelle version d'une image diffuser aux utilisateurs, quel article a été corrigé, quelle vidéo est exploitable d'un point de vue commercial, etc.

Les bienfaits du DAM pour le contrôle des accès

La mise en place d'une solution de Digital Asset Management a deux effets majeurs sur la bonne maîtrise des accès à vos actifs numériques :

D'une part, elle vous permet de configurer un profil utilisateur par type de contributeur.

Cette solution conduit à une meilleure gestion des droits de chacun en fonction de son niveau de responsabilité et de son rôle au sein du projet. Avec, à chaque fois, la possibilité de définir un référent par thématique. Dans une optique collaborative, cela tend à améliorer la fluidité du workflow et l'efficacité des équipes, qu'elles soient internes ou externes, chargées de la gestion documentaire.

D'autre part, elle garantit une exploitation pertinente et sécurisée de vos actifs numériques. Les contributeurs référents reportent sur la plateforme de DAM les métadonnées relatives aux droits d'auteur et d'utilisation, aux conditions d'exploitation, et aux dates d'expiration de ces droits (celles-ci étant adossées à un système d'alerte). Une façon d'assurer une diffusion appropriée des contenus dans le respect des intérêts de tous les intervenants. Et de protéger l'entreprise contre les risques de complications juridiques : un outil de DAM réduit en moyenne ces risques de 23 % selon IDC!

Face à un double enjeu majeur – les accès aux actifs numériques de votre entreprise et leur bonne utilisation – <u>une solution de Digital Asset Management</u> apporte une réponse à deux niveaux : définir des autorisations pour chaque collaborateur en fonction de son niveau de responsabilité ; et donner les moyens d'exploiter les contenus en toute légalité, à tout moment.

2/2